

Circulation parisienne : Après les voies sur berges □ Le périphérique limité à 70 km/h ?

L'Automobile Club Association dénonce les solutions proposées par la ville de Paris pour réguler les problèmes de circulation qu'elle juge trop répressives

A défaut d'une ZAPA (Zone d'Action Prioritaire pour l'Air) qui pénaliserait les ménages modestes, les petites entreprises qui ne pourraient plus venir travailler intra-muros, la ville de Paris vient de demander un abaissement généralisé de la vitesse à 70 km/h sur le périphérique.

Pour rappel, en juillet 2011, le Conseil de Paris avait demandé au Préfet de police que soit étudiée et expérimentée une baisse des vitesses limites du boulevard périphérique de 80 km/h à 70 km/h afin de réduire le bruit, la pollution de proximité et l'insécurité routière. Alors que les élus parisiens visaient spécifiquement le bruit et la pollution, les élus verts demandaient un 50km/h la nuit entre minuit et 6 h. Mais comme c'est la Préfecture de Police et non la Mairie qui a autorité en matière de circulation, le projet était resté en attente.

L'ACA tient à souligner que :

- **La vitesse moyenne sur le périphérique est déjà de 75 à 78 km/h.**
- **A 70 km/h, il est impossible d'utiliser pleinement une 5ème ou une 6ème vitesse obligeant le conducteur à rétrograder ce qui engendre de la pollution et des nuisances sonores supplémentaires.**

Didier Bollecker, Président de l'Automobile Club Association, soutient : « *Les questions de qualité de l'air ne seront pas réglées par des mesures aussi inutiles et inefficaces que les ZAPA ou par un abaissement général des limitations de vitesse. Il faut des mesures de fond comme la gestion des vitesses, du trafic, et du stationnement en temps réel, et la distribution intelligente des flux de marchandise en milieu urbain de type plateformes multimodales* »